

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 334/02

ÉFAI – 020725 – MDE 13/023/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / CRAINTES DE TORTURE ET DE MAUVAIS TRAITEMENTS

IRAN **Hossein Ghaziyan (h), maître de conférence et directeur de l'institut de sondage Ayandeh**
Behrouz Geranpayeh (h), journaliste et directeur de l'Institut national de l'opinion publique
Abbas Abdi (h), journaliste
Mohsen Goudarzi (h), directeur du Plan national d'évaluation des opinions et valeurs de la population iranienne

Londres, le 11 novembre 2002

Amnesty International craint qu'Hossein Ghaziyan, Behrouz Geranpayeh et Abbas Abdi ne soient maltraités et torturés. Leurs proches ignorent où ils sont détenus. Mohsen Goudarzi pourrait également être en danger, en raison de ses liens professionnels avec les autres détenus.

Les quatre hommes ont été arrêtés à la suite de la diffusion d'un sondage d'opinion sur les relations entre les États-Unis et l'Iran organisé par l'institut de sondage *Ayandeh* et dont les résultats ont été publiés le 22 septembre par l'Agence de presse de la République islamique d'Iran (IRNA). Les résultats de ce sondage montraient que 74 % des personnes interrogées étaient favorables au dialogue avec les États-Unis. Depuis la publication des résultats, l'institut *Ayandeh* a été fermé sur décision des autorités judiciaires.

Selon des informations parues le 10 novembre dans la presse, le député Seyyed Ali Akbar Moussavi Khoieni aurait déclaré qu'Hossein Ghaziyan et Behrouz Geranpayeh faisaient l'objet « *de pressions considérables* », et qu'ils étaient détenus dans une « *prison militaire illégale* ». Tout porte à croire qu'il s'agit de la Prison 66, située dans la partie nord de Téhéran et contrôlée par les *pasdaran* (gardiens de la révolution) qui constituent une branche des forces de sécurité.

Behrouz Geranpayeh a été appréhendé aux environs du 17 octobre. Le 7 novembre, il a eu le droit de voir sa femme pendant une heure à leur domicile, à Téhéran. On ignore d'où il venait et quatre agents en civil sont restés avec le couple tout le temps qu'a duré la rencontre. Le couple n'a pas été autorisé à parler ni du lieu ni des conditions de détention de Behrouz Geranpayeh. Son épouse a exprimé sa vive préoccupation quant à l'état de santé de son mari : celui-ci avait perdu 10 à 12 kilogrammes et était très faible. Seyyed Ali Akbar Moussavi Khoieni aurait également déclaré à un quotidien iranien que Behrouz Geranpayeh avait besoin « *d'injections intraveineuses régulières* ». Bien qu'il n'ait pas été officiellement inculpé, le montant de sa caution aurait été fixé à 250 000 dollars (soit environ 247 000 euros).

Hossein Ghaziyan aurait quant à lui été arrêté le 31 octobre par des représentants du pouvoir judiciaire à la suite d'une perquisition à son bureau à Téhéran. Il lui a été autorisé à faire un appel téléphonique à ses proches, sans pouvoir toutefois leur communiquer son lieu de détention. Ses amis et sa famille craignent qu'il ne soit forcé à faire des « *aveux* ». Hossein Ghaziyan n'a pas été inculpé.

Abbas Abdi a été interpellé le 4 novembre, à la suite d'une perquisition de la police à son domicile, à Téhéran. Selon un communiqué de l'Agence France Presse paru le 11 novembre, le Front de la participation de l'Iran islamique (FPII), formation politique soutenant le président Khatami, aurait déclaré qu'Abbas Abdi était « *placé à l'isolement* » et qu'il n'était « *pas autorisé à recevoir la visite de ses proches ou à consulter un avocat* ». Cet homme a déjà purgé une peine d'emprisonnement pour avoir critiqué l'ancien président de la République, Ali Akbar Hashemi Rafsanjani.

Mohsen Goudarzi aurait été arrêté le 30 octobre. Amnesty International ne dispose d'aucune information spécifique sur son sort, mais elle est préoccupée par sa sécurité.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en français en arabe ou dans votre propre langue) :

- efforcez-vous d'obtenir l'assurance qu'Hossein Ghaziyan, Behrouz Geranpayeh, Mohsen Goudarzi et Abbas Abdi ne seront pas soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements au cours de leur détention ;
- exhortez les autorités à libérer ces détenus sans délai ni condition, à moins qu'ils ne soient inculpés d'une infraction internationalement reconnue comme telle ;
- dites-vous préoccupé par le fait qu'Hossein Ghaziyan, Behrouz Geranpayeh et Abbas Abdi pourraient avoir été privés de tout contact avec leur famille et de leur droit à l'assistance d'un avocat au cours de leur détention ;
- efforcez-vous d'obtenir des informations quant au sort de Mohsen Goudarzi ;
- rappelez aux autorités qu'elles sont tenues de respecter le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel l'Iran est partie et dont l'article 7 dispose : « *Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.* ».

APPELS À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed Ali Khamenei
The Presidency, Palestine Avenue
Azerbaijan Intersection
Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : webmaster@wilayah.org (veuillez indiquer dans le champ *Objet* de message : *For the attention of the office of His Excellency, Ayatollah al Udhma Khamenei, Qom*)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Président de la République islamique d'Iran :

His Excellency Hojjatoleslam val Moslemin Sayed Mohammad Khatami
The Presidency, Palestine Avenue
Azerbaijan Intersection
Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : khatami@president.ir (Merci de renvoyer votre message s'il vous revient.)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président de la République,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahrudi
Ministry of Justice, Park-e Shahr
Téhéran, République islamique d'Iran

Fax : +98 21 879 6671 (Précisez « *Care of Director of International Affairs, Judiciary* ». Ce numéro peut se révéler difficile à obtenir.)

Courriers électroniques : irjpr@iranjudiciary.org (Indiquez dans le champ *Objet* de votre courrier électronique : « *For the attention of the office of His Excellency, Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahrudi* »)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur,*

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères :

His Excellency Kamal Kharrazi
Ministry of Foreign Affairs
Sheikh Abdolmajid Keshk-e Mesri Avenue
Téhéran, République islamique d'Iran

Fax : +98 21 390 1999 (L'obtention de cette ligne peut s'avérer difficile. Merci de vous montrer persévérant. Veuillez précisez : « *Care of the Human Rights Department, Foreign Ministry* ».)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*
ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

Forces de police :

Dans la mesure du possible, envoyez une copie de votre appel à l'« *Islamic Republic of Iran Police Force* » (« *Forces de police de la République islamique d'Iran* »), en indiquant qu'il s'agit d'une copie, *via* le site web suivant :

<http://www.policeiri.org/fpage/contactus.html>

Formule d'appel : *Dear Sir, / Monsieur,*

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 23 DÉCEMBRE 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*